



**Compte rendu de la réunion du CA n°5
du jeudi 8 décembre 2016
à l'école de musique Paul Le Flem**

Présents : Yves Montagne , Benoit Jean , Robert Sanquer , Christian Poupelin , Freddy Hovette , Philippe Pineau, Laurent Fillaud.

Excusés : Christelle Descosse, Stéphane Nicolas , Claude Dubois Guyot

1/ Différentes informations transmises par le Président :

- présentation des articles de presse + affiche du 21 Mai 2017
- Le Président s'est rendu à un maximum de prestations des formations et écoles dans le cadre de la Sainte Cécile et des concerts de Noël.
- Le Logo de la FEPEM35 est largement diffusé et les membres de la fédération en sont remerciés.
- Le site Internet de la FEPEM 35 marche bien et nombreuses sont les affiches et informations consultées.
- L'assurance VERSPIREN est reconduite pour un montant de 527,95 euros pour l'année (250 € pour la responsabilité civile et 277,95 pour les instruments et le matériel utilisés pour les différentes actions).
- Un point faible à développer au sein de la FEPEM 35 : la Musique Actuelle, le spectacle vivant et les musiques traditionnelles.
- Le Conseil Départemental reconnaît de plus en plus la FEPEM35 dans ses actions , à l'image de l'entrée de la fédération, en tant que partenaire, dans le Plan Musiques Départemental.

2/ Adoption du compte rendu de la réunion du 29/09/2016 à l'unanimité

3/ retour sur les actions menées :

- Stage trompettes à Redon : 19 participants avec 2 professeurs présents pour accompagner leurs élèves. Très bon accueil par le Conservatoire du Pays de Redon et très bon niveau grâce à Stéphane Michel.

Le conservatoire se propose de reconduire un autre stage dans ses murs.

Pourquoi pas un stage Flûtes ou clarinettes en 2018 ?

- Stage Accordéon dans le cadre de la 21 ème édition du Festival du Grand soufflet : 9 stagiaires

Lors de l'inauguration , la FEPEM 35 a été mise en valeur. Très belle formule organisationnelle et pédagogique avec Camille PRIVAT et Olivier MANOURY.

Bénéfice du concert gratuit au profit des stagiaires.

Pourquoi pas un projet orchestre d'harmonie et accordéons pour 2018 ?

- Orchestre Départemental de la FEPEM 35 : belle cohésion musicale. De gros progrès mais la faiblesse des pupitres des clarinettes / Flûtes se fait sentir.

Arrivée d'un cor + un saxophone.

Problème cependant : dès qu'il y a quelques absents en répétition , cela déséquilibre l'orchestre.

Toutes les écoles et associations de la FEPEM 35 ne sont pas représentées dans cet orchestre et c'est bien dommage !!

Après le concert à Noyal sur Vilaine le 10 décembre 2016, préparation du stage de direction le 11 Mars 2017 (participation le samedi après midi) puis concert au parc Eurodisney le 06 Mai 2017.

- Réunion des musiques associatives : Très bonne réunion.

Prochaine réunion le 06 Avril à Betton.

- Battements de chœurs : Thème : « le sud des USA » samedi 17/02/2018

Salle réservée et binômes formés. Environ 250 choristes

L'orchestre Départemental est proposé pour participation : 2 morceaux d'ouverture + 2 morceaux de fin de concert

Prochaine réunion du groupe de travail : 07 Avril 2017

4/ Infos sur la demande de subvention 2017 :

Le courrier au Président du Conseil Départemental est présenté au CA ainsi que le budget prévisionnel d'un montant de 13 400 €.

Le montant de la subvention demandé est de 6 000 €, mais il est fort probable que nous n'ayons pas cette somme et qu'il soit nécessaire de faire appel à notre fond associatif. Ce déficit prévisible est assumé par le CA.

Mise en avant dans l'argumentaire de l'état d'esprit des membres de la FEPEM 35 qui est très positif et favorise le lien entre les écoles et les associations. La solidarité et les contacts s'organisent.

La demande de subvention 2017 réalisée par le Président s'appuie sur les accès aux formations (stages instrumentaux ou pour les cadres), les rencontres fédérales (Le Grand Tintamarre, le Dimanche au Thabor et Battements de choeurs n°2) et l'Orchestre Départemental.

Une nouveauté : dans le bilan d'activité , adjonction du bilan chiffré réalisé en rapport avec les actions menés par la FEPEM35.

5/ Préparation de l'Assemblée Générale du dimanche 05/02/2017 à Servon sur Vilaine (salle familiale à coté de la gare SNCF)

- Rapport moral en cours de réalisation par le Président

- Rapport d'activités réalisé par Christian Poupelin

- Rapport financier réalisé par Benoît et Laurent

- Intervention des vérificateurs aux comptes (Philippe Gervaise et Gilbert Garnier)

- renouvellement du tiers sortant : Benoit / Christian /et Laurent souhaitent se représenter pour trois ans. Robert ne se représente pas et proposera à un membre de l'EMCR de nous rejoindre. 3 postes resteraient donc à pourvoir au sein du CA : 1 poste pour 3 ans , 1 poste pour 2 ans , 1 poste pour 1 an.

- Convocation pour l'AG ordinaire de 9H30 à 12H30 suivi par L'AG extraordinaire.

(AG extraordinaire : modification des articles 3/4/5/9/12/18 afin de mettre les statuts en conformité en vue du dépôt de demande d'agrément « jeunesse éducation populaire »)

Choix du lieu pour A G 2018 : le Conservatoire de Saint Malo propose de nous accueillir et co- organiser l'AG et le concert de l'après-midi.

- Une discussion (à partir d'un argumentaire) et un vote sont prévus sur la modification du mode de calcul de la cotisation. Cette modification, si elle est adoptée, prendra effet en 2018.

- Concert à 15h30 au même endroit avec deux ensembles de l'école Paul Le Flem (Da Capo et un petit ensemble à cordes) et l'orchestre Symphopop du Hang'Art.

Le président remercie chaleureusement Philippe Pineau et l'école Paul Le Flem pour l'accueil et l'organisation matérielle (éclairages, sono, vidéo projecteur, communication) de l'AG et du concert.

6/ Campagne d'adhésion 2017 :

Elle a été lancée début décembre par courrier, ou porter directement dans les structures. Le dossier contient une lettre argumentaire avec les actions 2017 et le bordereau à remplir. Un document différent a été élaboré pour les non adhérents.

Objectif : maintenir les 40 structures adhérentes et tendre vers 45 (ouverture aux petites structures).

7/ Questions diverses :

- **Stages à venir :** point sur le remplissage des quatre stages : Pédagogie Différenciée les 20 et 21 février 2017 et 24 avril et 15 mai à Bain de Bretagne (5 stagiaires) , stage direction d'orchestre les 11 et 12 mars à Rennes (14 stagiaires et 2 auditeurs libres) une présentation de l'ODH y sera faite, stage percus le 19 mars à Fougères (9 stagiaires) , stage chef de chœur les 8 et 9 avril à Rennes (6 stagiaires).
- **Stage ARMETI :** le projet est revu et les dates modifiées. Deux écoles (Paul Le Flem et Saint Aubin du Cormier) souhaitent organiser la même formation en interne avec le même intervenant. Le stage du secteur de Bain de Bretagne ne faisant pas le plein, leur session et celle de la FEPEM 35 seront regroupée en un seul stage. Une rencontre est prévue avec Vincent Bourdin d'Uniformations et les écoles intéressées.
- **Le Grand Tintamarre des 20 et 21 mai 2017 :** réunion de coordination et d'organisation avec toutes les structures participantes le mercredi 22 mars à 20h00 à Montauban de Bretagne.
- **Rencontre dans le cadre de « Un dimanche au Thabor » le dimanche 24 septembre 2017 :** Yves se charge de monter le dossier avant le 20 janvier.
- **Stage cordes des 18 et 19 novembre à Guichen avec un concert de restitution.**

Benoît suit le dossier, mais les dates peuvent changer. Le CA décide de l'ouvrir aux violoncelles (trouver un intervenant faisant l'unanimité).

- **Début de réflexion sur un projet de rencontre en 2018 :** en partenariat avec la Jeune Chambre économique et les Tombées de la Nuit (voire même le Métro).
- Souhait de réunir les élus des associations sur des thématiques spécifiques (rôle , devoirs , législation pour les trésoriers et outils de gestion, conduite de réunion, gouvernance)

Cependant , Robert précise qu'une formation est déjà proposée par la MAISON des ASSOCIATIONS du champ de Mars à Rennes , et la FEPEM 35 peut être une institution accompagnante/partenaire vers cette structure de formation. A développer.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h15. Le prochain CA tiendra ses travaux le jeudi 2 mars 2017 à 9h30 à l'école de musique de Guichen.

Le président :

Les Vice-présidents :

Le secrétaire :

Le secrétaire adjoint :

Le trésorier :

La trésorière adjointe :

Les membres :

FEPEM 35

2 Rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02 99 41 35 10 ou 06 79 96 58 76 yvesmontagne2@yahoo.fr

